**Évaluation sommative - UA#5**

**Pourquoi lire ou regarder un média alternatif?**

Les médias alternatifs sont des médias qui véhiculent des informations alternatives aux médias de masse.

Souvent gratuits ou sans publicité, ils se présentent comme des médias différents des grands groupes de presse,

à la ligne éditoriale différente,

s'opposant de cette façon aux médias de masse. (Wikipédia)

Ils véhiculent des idées et informations habituellement peu diffusées dans les grands médias commerciaux.

**VRAI OU FAUX**

**Les médias alternatifs ont forcément un format différent des médias traditionnels.**

Aujourd'hui, les médias alternatifs peuvent revêtir des formats « traditionnels » (journaux, radio, magazine…) ou qui le sont moins : journalisme en ligne, webzine, vidéo et autres supports virtuels, multimédia dans Internet. (Wikipédia)

**Dans leurs rapports avec la police, quelle est la différence entre les médias corporatistes et les médias communautaires?**

Tandis que les grands médias s’astreignent à jouer un jeu de « donnant/donnant » avec la police afin de préserver leurs privilèges auprès d’elle, les médias alternatifs ont plutôt tendance à avoir un regard critique sur toutes les formes de pouvoir (économique, politique, policier, etc.).

**VRAI OU FAUX**

**Les médias alternatifs sont plus objectifs que les autres.**

**Suggestions pour améliorer ce cours :**

**Quels sont les 4e et 5e pouvoirs ?**

[pouvoir législatif](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pouvoir_l%C3%A9gislatif), [judiciaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pouvoir_judiciaire) et [exécutif](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pouvoir_ex%C3%A9cutif).

Législatif = Il vote les lois sur une proposition émanant du gouvernement ([projet de loi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet_de_loi)) ou des parlementaires ([proposition de loi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Proposition_de_loi)).

Il a un pouvoir de contrôle sur le [pouvoir exécutif](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pouvoir_ex%C3%A9cutif) (seulement sur le gouvernement en [France](https://fr.wikipedia.org/wiki/France) car le [président de la République](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9sident_de_la_R%C3%A9publique) n'est responsable devant personne) à l'aide d'une motion de censure. Une motion de censure permet de renverser le gouvernement. Elle doit être déposée par un dixième des députés, puis votée à la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Il vote le [budget de l'État](https://fr.wikipedia.org/wiki/Budget_de_l%27%C3%89tat).

Il peut assurer l'intérim du [chef de l'État](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chef_de_l%27%C3%89tat) (par le [président du Sénat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9sident_du_S%C3%A9nat_fran%C3%A7ais)) en cas de vacance du pouvoir jusqu'à la prochaine [élection présidentielle](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle).

Exécutif =Il est chargé de gérer la politique courante de l'État et de contrôler l'application de la loi élaborée par le pouvoir législatif.

Judiciaire =  Il a pour rôle de contrôler l'application de la [loi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi)et sanctionne son non-respect. Ce pouvoir est confié aux [juges](https://fr.wikipedia.org/wiki/Juge) et aux [magistrats](https://fr.wikipedia.org/wiki/Magistrat) (et parfois, dans une moindre mesure, à des [jurés](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jury)), qui se fondent sur les textes de lois (qui sont rédigés par le [pouvoir législatif](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pouvoir_l%C3%A9gislatif)) pour prendre des décisions.

et le [quatrième pouvoir](https://fr.wikipedia.org/wiki/Quatri%C3%A8me_pouvoir), la presse et les médias de masse.

Le terme **cinquième pouvoir** peut être utilisé pour désigner [Internet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Internet), l'[opinion publique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Opinion_publique), le [système économique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_%C3%A9conomique) ou simplement la [monnaie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Monnaie).

**Un média peut-il être sructuré en OBNL? Expliquer.**

Les expressions organisme sans but lucratif (OSBL), organisme à but non lucratif ou organisation à but non lucratif (OBNL) désignent toute entité dotée de la personnalité morale ou non, publique ou privée, qui n’a pas pour but la recherche de bénéfices pécuniaires à partager entre ses membres.